ALENÇON MAGAZINE

Ville d'Alençon

SEPT - OCT - NOV 2025
N° 156
www.alencon.fr



DOSSIER

Une rentrée placée sous le signe des projets

COLLECTIVITÉ
STATIONNEMENT
PAGE 14

SOLIDARITÉ
CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ
PAGE 16

DÉVELOPPEMENT DURABLE
NATURE EN VILLE
PAGE 20







Association Salon du livre d'Alençon

FESTIVAL

Livres & DAVANTAGE



DU 8 AU 12 OCTOBRE 2025

- Spectacles
- Rencontres
- Auteurs roman, BD, jeunesse, poésie...
- Animations, film, exposition et davantage !

Retrouvez tout le programme sur **salondulivrealencon.fr**, et

Entrée libre à la Halle aux toiles

Réalisation : Service Communication Ville et Communauté Urbaine d'Alençon



L'été touche à sa fin, mais il laisse derrière lui une belle énergie collective et ce malgré les incidents qui ont marqué la période estivale. J'apporte une nouvelle fois tout mon soutien aux habitants touchés par ces actes inacceptables. La Ville d'Alençon se tient à leur côté et a déposé plainte au titre du préjudice matériel et moral que ces actions font peser sur notre ville.

Heureusement, à Alençon, les activités estivales ont une nouvelle fois rencontré un franc succès. Petits et grands, Alençonnais et visiteurs ont profité d'animations variées, accessibles et de qualité, grâce à l'engagement des services de la Ville et des partenaires, que je remercie une nouvelle fois.

Alors que sonne l'heure de la rentrée scolaire, cette dynamique continue. Pour les enfants comme pour les familles, la rentrée est un moment clé, d'élan, de projets. La Ville d'Alençon reste pleinement mobilisée pour accompagner chacun dans cette période importante : dans les écoles, les accueils périscolaires et aussi dans la vie quotidienne.

Nous savons également combien les activités sportives jouent un rôle essentiel dans le bien-être, la santé et la cohésion sociale. C'est pourquoi l'équipe municipale continue de soutenir fortement ses associations sportives, avec une enveloppe de près de 800 000 € allouée cette année.
Ce soutien concret permet à plus d'une cinquantaine de clubs et structures de proposer des pratiques accessibles à tous les âges et à tous les niveaux.
C'est une fierté pour notre ville que de compter sur un tissu associatif aussi riche, dynamique et engagé.

L'automne qui s'annonce ne sera pas en reste. Le programme des animations à venir, culturelles, sportives ou de loisirs, sera à l'image de celui de l'été : varié, vivant, ouvert à toutes et tous.
À travers chaque événement, chaque initiative, c'est le lien entre les habitants que nous continuons de tisser.

Bonne rentrée à toutes et à tous à Alençon !

Joaquim PUEYO
Maire d'Alençon
Président de la Communauté Urbaine d'Alençon
Conseiller départemental de l'Orne
Ancien Député de l'Orne

SOMMAIRE

6 **ACTUALITÉS**
8 **DOSSIER**
Une rentrée placée sous le signe des projets
12 **COLLECTIVITÉ**
15 **CITOYENNETÉ**
16 **SOLIDARITÉ**
19 **PORTRAIT D'AGENT**
20 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
22 **SPORT**
23 **PATRIMOINE**
24 **CULTURE**
28 **AGENDA**

ARRÊT SUR IMAGES

21 juin – Fête de la musique



7 et 8 juin – Rendez-vous aux jardins





Du 9 au 14 juillet – Festival Les Folklores du Monde



13 juillet – Défilé patriotique à l'occasion de la fête nationale



Du 22 au 26 juillet – Spectacle Lèche-vitrines



Du 24 juillet au 16 août – Les 10 ans d'Alençon Plage







28 juin – Fête du sport

4 et 5 juillet – Le Grand déballage







13 juillet – Feu d'artifice

Du 16 au 20 juillet – Festival Les Échappées belles®





12 août - Anniversaire de la libération d'Alençon

Du 9 juillet au 21 septembre – Galerie Alençon Estiv'art



Six rencontres citoyennes et conviviales

Comme l'an dernier à la même époque, Joaquim Pueyo, maire d'Alençon, et les élus viennent à la rencontre des habitants de la ville. Six rencontres citoyennes et conviviales sont ainsi programmées dans les différents quartiers alençonnais. Objectif : que les habitants donnent leur avis, expriment leurs ressentis et attentes. L'occasion aussi de poser toutes les questions qu'ils souhaitent aborder avec les élus.



Rendez-vous à 18 h :

- **Vendredi 26 septembre,** Centre social Croix Mercier
- **Lundi 29 septembre,** Halle aux toiles
- **Mardi 30 septembre,** Centre social Édith Bonnem
- **Mercredi 1er octobre,** Maison des Initiatives Citoyennes de Perseigne
- **Jeudi 2 octobre,** Maison des Initiatives Citoyennes de Courteille
- **Vendredi 3 octobre,** École primaire Montsort

Maison, déco et rénovation au **Salon Habitat**

Plus d'une centaine de professionnels spécialistes de la construction, de la rénovation, de l'aménagement intérieur et extérieur, et de la décoration sont attendus pour 3 jours d'exposition du 10 au 12 octobre prochains, au parc des expositions Anova. L'occasion de découvrir les nouvelles tendances du marché pour tous ceux qui cherchent à transformer leur espace de vie ou trouver des solutions pratiques pour améliorer leur confort. Une nouvelle édition placée sous le thème de l'inspiration. Plus de de 8 000 visiteurs sont attendus.



Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre, de 10 h à 19 h
Parc des expositions Anova
171 rue de Bretagne
Entrée 5 €, gratuit pour les moins de 18 ans
Parking gratuit - Bar et restauration sur place
Retrouvez tous les exposants sur : https://leopro.fr/salon-habitat-alencon/

À vous de jouer au **Festival des Imaginaires Ludiques**

La 9e édition du FIL, organisée par l'association Le Gobelin Farceur en partenariat avec la Ville d'Alençon, la boutique de jeux Pinocchio & Compagnie et la librairie Le Passage, se tiendra du 26 au 28 septembre à la Halle aux toiles. Deux nocturnes sont prévues jusqu'à minuit les vendredi et samedi.
Que vous soyez novice ou expert et quel que soit votre âge, venez découvrir l'univers du jeu sous toutes ses formes : jeux de société, traditionnels, de rôle, cartes à collectionner, jeux de figurines, jeux vidéo PC (dont réalité virtuelle), bandes dessinées, espaces jeux libres (à partir de 2 ans), cosplayers en déambulation…
De nombreux éditeurs, auteurs, illustrateurs et artisans seront présents tout au long du week-end. Les 5 000 visiteurs attendus pourront bénéficier des différents espaces de restauration en partenariat avec des producteurs locaux.



Du vendredi 26 au dimanche 28 septembre
Halle aux toiles
Gratuit - Restauration sur place
Plus d'infos : Festival des Imaginaires Ludiques d'Alençon

La Fête de la vie associative de retour au parc des Promenades

Avec 95 % d'associations satisfaites de la première édition lancée l'année dernière, la Fête de la vie associative a convaincu ses exposants et son public. Pour 2025, le format est donc reconduit à l'identique. Près de 70 associations vous donnent rendez-vous samedi 4 octobre au parc des Promenades. Venez découvrir la richesse de la vie associative alençonnaise à travers les activités et les services proposés. Sports, culture, solidarité, éducation, écologie, santé, défense des droits... la palette est très large. Pour mieux guider le public vers ses centres d'intérêt, les allées du village seront désormais organisées par thématiques.
Avec ses animations et démonstrations sur scène, cette journée gratuite sera ouverte à tous, notamment aux nouveaux pratiquants ou futurs bénévoles souhaitant s'engager au sein d'une association accueillante.



Samedi 4 octobre 2025, de 14 h à 18 h 30
Parc des Promenades - Entrée libre et gratuite

Un forum pour retisser du lien social

Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (du 6 au 19 octobre), créées en 1990 par l'Association française de psychiatrie, l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques - UNAFAM61, vous invite à une journée d'information et d'échanges, le 8 octobre.
Placée sous le thème "Pour notre santé mentale, favorisons le lien social", cette journée tout public fera écho aux préconisations de l'Organisation mondiale de la santé. L'agence des Nations unies précise que *« des liens sociaux de qualité sont essentiels à notre santé mentale et physique, ainsi qu'à notre bien-être. »*
L'événement réunira les associations alençonnaises qui contribuent à tisser du lien social et sera ponctué par un jeu-concours le matin, des activités sportives l'après-midi, une représentation du Groupe d'entraide mutuelle d'Alençon, des témoignages de ses membres et d'un psychiatre. Au cours de cette journée, deux clowns déambuleront au milieu du public.



Mercredi 8 octobre, de 10 à 18 h à la Halle aux toiles - Entrée libre

1 500 coureurs au départ des Galopades du patrimoine

Créées il y a une quinzaine d'années avec l'idée d'offrir un événement populaire au plus grand nombre, coureurs assidus ou néophytes, les Galopades du patrimoine sont de retour à Alençon le 19 septembre. Après la course réservée aux jeunes (départ à 19 h), les adultes s'élanceront sur l'un des deux formats (6 ou 13 km) à partir de 20 h. Laurent Rebours, président du comité d'organisation, vante l'originalité de l'épreuve : *« Organisées en semi-nocturne la veille des Journées européennes du patrimoine, les Galopades empruntent les vieilles rues, les venelles et traversent de nombreux sites emblématiques de la ville, comme la Halle au blé, le parc Simone Veil, le conseil départemental, mais aussi des bâtiments qui ouvriront exceptionnellement leurs portes au passage des coureurs, comme le Centre psychothérapique de l'Orne. »*



Collecte des déchets modifiée

En raison des Galopades du patrimoine, la collecte des déchets du vendredi 19 septembre sera avancée à partir de 12 h (au lieu de 19 h) dans l'hypercentre (Zone A). Les Alençonnais sont invités à sortir leurs sacs et bacs d'ordures ménagères avant midi.



DOSSIER

Une rentrée placée sous le signe des projets

C'est la rentrée et l'occasion pour Alençon Magazine d'évoquer les nouveaux et futurs aménagements dont bénéficieront les usagers, habitants comme visiteurs : mise en place d'équipements sportifs en libre-service et travaux de réfection/amélioration de sites existants, transformation d'un bâtiment emblématique de l'histoire alençonnaise, travaux d'amélioration et de sécurisation dans plusieurs écoles, sans oublier le projet de réaménagement de la place Foch, dont les travaux interviendront après une campagne de fouilles qui permettra de mieux comprendre et d'affiner les connaissances historiques locales liés à l'ancien château des Ducs.

DU SPORT POUR TOUS

De nouveaux équipements en accès libre

Afin de rendre le sport accessible à tous, quels que soient son âge et son niveau de pratique, la Ville d'Alençon a souhaité compléter l'offre d'équipements sportifs en accès libre. Le sondage réalisé l'an dernier auprès des habitants a confirmé leur intérêt pour les activités physiques en extérieur et en toute liberté.

- Au cours de l'été, **une station de Street Workout** a ainsi été aménagée dans le parc de Villeneuve, entre le terrain multisports et le skate-park. Réparti sur une superficie de 60 m², cet équipement se compose d'une dizaine de postes de travail permettant aux sportifs de développer leurs capacités physiques.
Montant de l'opération : 33 000 € TTC.

- Très prochainement, **une aire de fitness intergénérationnelle** sera installée au parc des Promenades, à côté de l'aire de jeux pour enfants. Aménagé sur une superficie de 160 m², l'équipement sera constitué d'un bloc d'une dizaine de postes de travail pour des exercices de remise en forme en douceur, ainsi que de six agrès individuels adaptés aux capacités physiques de chacun.
Montant de l'opération : 75 000 € TTC.

Par ailleurs, le Conseil des Jeunes a travaillé à la réalisation du projet d'implantation de casiers connectés pour pouvoir pratiquer des sports nécessitant du matériel, comme des raquettes ou des ballons (voir p. 15).

Les travaux sur les sites sportifs existants

Tennis club d'Alençon. Implanté rue de l'Isle, en bordure de la rivière la Sarthe, le tennis club municipal dispose de cinq courts extérieurs et de deux terrains couverts. L'un des courts extérieurs, qui présentait des défauts de surface susceptibles de mettre en danger l'intégrité physique des joueurs, a été entièrement refait en juin dernier. La solution d'une reconstruction complète s'est imposée après un diagnostic technique et des échanges avec la Fédération Française de Tennis (FFT).
Montant de l'opération : 53 460 € TTC.

Stade Maurice Tireau. En novembre dernier, la Ville d'Alençon a inauguré les nouveaux vestiaires au stade Maurice Tireau, situé dans le quartier de Courteille. Constitué notamment de deux vestiaires avec douches et sanitaires et d'un vestiaire réservé aux arbitres, le bâtiment de 150 m² fonctionne en grande partie en autoconsommation, tant pour l'éclairage que pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. La structure a également été protégée du terrain d'honneur par un pare-ballons.
En mai dernier, la dernière phase du projet a consisté à installer un pare-ballons sur le terrain d'entraînement, dans le but de protéger l'arrière du bâtiment. L'équipement de 75 m de large et 6 m de haut est constitué d'un grillage rigide dans sa partie basse et d'un filet dans sa partie haute.
Montant de l'opération : 23 000 € TTC.



Terrain multisports de Perseigne. À l'instar du stade Maurice Tireau, un pare-ballons a été aménagé aux abords immédiats du terrain multisports de Perseigne. Installé en mai dernier, cet équipement de 30 m de large et 4 m de haut permet d'éviter la projection de ballons sur le pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) de Perseigne-Montsort.
Montant de l'opération : 12 600 € TTC.

PLACE FOCH : DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES POUR MIEUX CONNAÎTRE NOTRE HISTOIRE



© Louise Guibert

Comme l'exige la loi, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a réalisé un diagnostic archéologique en amont du projet de requalification et de végétalisation de la place Foch. Prescrit par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Normandie, ce diagnostic a consisté à détecter et caractériser d'éventuels vestiges archéologiques en sondant, à l'aide d'une pelle mécanique, plusieurs zones du projet d'aménagement.
Les sondages, effectués du 16 au 24 juin 2025, ont attesté la présence de vestiges liés à l'ancien château des Ducs, d'un grand intérêt scientifique et suffisamment conservés. La localisation de ces vestiges, via notamment une prospection au géoradar, s'avère différente et beaucoup plus riche que les données existantes ne le laissaient supposer. La profondeur de découverte laisse présager une bonne conservation et plusieurs époques de construction, apportant un éclairage nouveau sur l'histoire du château et la fonction qu'il remplissait.

DES ACTIONS DE VALORISATION

À la suite du rapport archéologique de l'Inrap, qui sera remis d'ici à la fin du mois de septembre, le Service régional de l'archéologie (SRA) devrait prescrire des fouilles complémentaires pour mieux connaître cette partie importante de notre patrimoine. La décision, qui sera rendue dans le courant du mois d'octobre, sera ensuite validée par la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA). Le travail sur le terrain pourrait intervenir au printemps 2026.
Ces fouilles d'archéologie préventive permettront de récupérer des informations mémorielles, des objets et autres traces de construction. Elles contribueront à affiner les connaissances historiques sur le château des Ducs, édifice emblématique de la ville et à mieux appréhender son évolution à travers le temps (voir chronologie ci-contre). Durant l'opération, la Ville d'Alençon souhaite que des actions de valorisation soient menées à destination des écoles et des habitants.

À l'issue de ces fouilles, les travaux d'aménagement et de végétalisation de la place Foch pourront être réalisés conformément au projet initial et à l'avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France, mais selon un calendrier révisé.

Chronologie du château

Début du XIe siècle : le premier château est édifié par le seigneur de Bellême.
Fin XIe siècle : un donjon en pierre est construit pour renforcer la forteresse.
1204 : le roi de France autorise le dernier comte d'Alençon à conserver son château.
XIIIe et XIVe siècles : le château est modernisé suivant les principes de l'architecture des rois de France.
1368-1410 : de nouveaux bâtiments sont construits, dont le grand châtelet et la tour couronnée.
1447- 1549 : le château connaît son siècle d'or, notamment sous Marguerite de Lorraine et Marguerite de Navarre.
XVIIe et XVIIIe siècle : le château devient prison. On y enferme des prisonniers des guerres de Louis XIII et Louis XIV puis des déments, malades et protestants.
Vers 1770 : d'importantes démolitions laissent place à l'hôtel de ville.
1781 : le donjon s'effondre partiellement puis est détruit.
1789 : après la Révolution, le château devient une prison gérée d'abord par la municipalité, puis par le département de l'Orne à partir de 1814.
1855 : l'État prend possession de la prison du château, centralisant son administration.
1862 : les vestiges du château sont classés Monuments Historiques.
1871 : le château est utilisé par les Prussiens pour détenir des soldats français.
1943-1944 : sous l'occupation allemande, le château devient un lieu de torture et un point de départ pour la déportation et les lieux d'exécution autour d'Alençon.
2010 : la maison d'arrêt ferme ses portes.
2018 : le château est vendu par l'État à l'établissement public foncier de Normandie et la Ville d'Alençon.

LES FUTURS AMÉNAGEMENTS À LA LOUPE

Le projet de requalification et de végétalisation de la place Foch s'étend sur un périmètre incluant la rue Alexandre 1er, le giratoire et une partie de la rue de la Chaussée. À l'heure actuelle, ces espaces publics présentent toutes les caractéristiques d'un îlot de chaleur urbain, phénomène qui impacte la santé et le bien-être des habitants. Ils sont également obsolètes de par leur conception et ne permettent pas les déplacements sécurisés des piétons et vélos.

Une zone de rencontre limitée à 20 km/h sera instaurée entre le parc des Promenades et le parvis de l'hôtel de Ville et une plus grande place sera allouée aux piétons, sécurisant leurs trajets vers leurs véhicules. La nature est également au cœur du projet avec la plantation d'une trentaine d'arbres, et des noues végétalisées pour récupérer les eaux pluviales nécessaires à la biodiversité.

Côté stationnement, des places plus larges et des arrêts minutes seront créés afin de faciliter les démarches des usagers. L'entrée et la sortie du parking seront élargies pour permettre un double sens de circulation. La rangée de stationnement longeant le château sera reculée pour laisser place à davantage de massifs verts et à plus d'espaces pour les piétons. Des stationnements cyclistes seront ajoutés sur la place et quatre bornes de recharge doubles pour véhicules électriques seront également aménagées par Territoire d'énergie Orne (Te61) avec le financement de la Ville.

Enfin, un parvis va être créé devant le Palais de Justice. Il permettra d'apprécier la qualité architecturale du bâtiment, tout en y ajoutant de la végétation par l'installation de dalles enherbées et d'un massif planté.



© Agence L'Anton & Associés

LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Comme tous les ans, la Ville d'Alençon a profité de l'été pour réaliser des travaux dans les écoles publiques alençonnaises. Cette année, l'accent a été mis sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

- **Chauffage.** La Ville a procédé à la rénovation de la chaufferie et à l'amélioration des performances thermiques des installations de l'école de Montsort : remaniement et calorifugeage des réseaux de chauffage, mise en place de têtes thermostatiques sur les corps de chauffe, raccordement à la gestion technique centralisée (GTC), système qui permet d'ajuster le chauffage à distance en fonction des besoins et des plannings d'occupation.
Montant de l'opération : 150 000 € TTC.

- **Éclairage Led.** Dans la poursuite de la campagne engagée l'an dernier, la Ville a procédé au remplacement des tubes fluorescents par des éclairages Led, beaucoup moins énergivores, dans les écoles Jeanne Géraud, Émile Dupont et Gabrielle Grandière.
Montant de l'opération : 25 000 € TTC.
Compétente en matière de restauration scolaire, la CUA a également installé des éclairages Led dans les cantines des écoles Jules Verne, Gabrielle Grandière, Émile Dupont, Jeanne Géraud, Jules Ferry, Point du jour, Montsort et Molière.
Montant de l'opération : 23 000 € TTC.

- **Sécurisation.** Un aménagement devant l'école Robert Desnos a été réalisé durant l'été. Un plateau ralentisseur a été ajouté et le passage piéton a été retracé avec un marqueur spécifique.

Concernant les futurs travaux, la Ville va poursuivre la réfection des pans de couverture à l'école élémentaire Robert Desnos. L'opération se déroulera pendant les vacances de la Toussaint.



OUVERTURE DE L'ESPACE CM 35



Ancien bâtiment d'usine construit à partir de 1940 pour accélérer la décentralisation des usines aéronautiques sous tutelle étatique, puis bâtiment militaire à partir de 1955, le CM 35 est devenu propriété de la Ville d'Alençon en 1969. Ces dernières années, il était utilisé essentiellement comme lieu de stockage.
Depuis le mois de juin 2025, ce bâtiment historique de la rue de Bretagne entame une nouvelle vie en accueillant les activités de l'association Zone 61 et des activités du centre social Édith Bonnem situé à proximité. Après l'inauguration du skate-park en décembre 2023, l'installation de Zone 61 sur le site marque une nouvelle étape dans la réhabilitation globale du site.

UN TERRAIN DE JEU DE 1 400 M²

La Ville a réhabilité sept anciens ateliers, aménagés à l'intérieur du bâtiment, pour accueillir les activités de danse, montage vidéo et son, parkour, graff, ainsi que des bureaux et une salle de réunion. Les sanitaires existants ont également été totalement rénovés et rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les travaux, dont le coût global s'élève à 155 000 € TTC, ont été réalisés en grande partie par les agents du service Maintenance et Régie de la collectivité. Quelques entreprises sont intervenues en électricité, chauffage, ventilation, menuiserie bois et revêtement de sol.
La toiture en sheds, dotée de verrières, a été conservée. Elle apporte une luminosité naturelle au bâtiment, lequel est traversé par une grande "rue intérieure" qui relie la rue de Bretagne au skate-park extérieur. Cet espace abrite une zone d'accueil équipée d'un petit food-truck, ainsi qu'un skate-park intérieur constitué d'anciens modules provenant du site de la Pyramide. Un mur en bois, qui fait office de séparation avec la partie du CM 35 non réhabilitée, est aussi à la disposition des graffeurs.

DÉCRYPTAGE



Coline Gallerand,
Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

« Auparavant installée dans des locaux exigus et peu fonctionnels de la rue aux Sieurs, l'association Zone 61 bénéficie désormais d'un vaste espace de 1 400 m² situé rue de Bretagne, juste à côté du nouveau skate-park. L'association travaille pour et avec la jeunesse, et il est important pour la Ville d'Alençon de lui offrir les meilleures conditions pour qu'elle puisse développer ses activités et continuer à faire rayonner le territoire. »

Trottoirs, gargouilles, trappes de caves : **à qui revient l'entretien ?**

Dans les espaces publics, et plus particulièrement sur les trottoirs, certaines obligations d'entretien sont à la charge des occupants des habitations, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Il leur revient notamment de maintenir leur portion de trottoir propre, en y retirant les feuilles mortes ou la neige en période hivernale. Les services municipaux chargés des espaces verts et de la voirie peuvent intervenir, mais leur passage ne constitue pas une obligation légale de la Ville.
Les conduits situés sous les trottoirs, appelés gargouilles, souvent recouverts par le goudron ou les pavés du trottoir, jouent un rôle essentiel dans l'évacuation des eaux pluviales, en reliant les gouttières de l'habitation au caniveau. Leur entretien, tout comme celui des gouttières elles-mêmes, qui incombent tous deux aux résidents, est donc indispensable pour éviter des désagréments lors d'intempéries.
C'est également le cas des trappes de caves placées sur la voie publique : leur maintenance est à la charge des occupants des logements desservis. En cas de défaillance ou de danger, la responsabilité du propriétaire ou locataire peut être engagée, notamment en cas d'accident.



D.R.



Noël se prépare en coulisse

Comme chaque année, les services municipaux préparent, plusieurs mois à l'avance, les fêtes de fin d'année. Dès l'automne, durant un mois et demi, huit agents seront affectés au montage des décorations lumineuses. Durant cette période, la circulation risque d'être perturbée ponctuellement dans plusieurs rues.
Outre les sujets en bois qui retrouveront leur quartier d'hiver notamment aux abords de la maison du père Noël, de nouvelles décorations lumineuses seront installées au sol place de la Magdeleine.
Le service des Espaces verts disposera environ 300 sapins dans les bâtiments publics, sur les places et dans diverses rues de la ville. Retirés début janvier, les sapins seront ensuite broyés pour alimenter les composteurs collectifs.

La Ville donne rendez-vous **aux nouveaux arrivants**



C'est une tradition bien ancrée et renouvelée chaque année. Le samedi 22 novembre, la Ville d'Alençon accueillera les nouveaux habitants arrivés en cours d'année. Durant ce moment de convivialité et d'échange organisé à l'Hôtel de Ville, ils pourront rencontrer le Maire et le élus avant de découvrir en bus, les sites emblématiques d'Alençon, ses équipements, son patrimoine.
Pour participer à l'événement, il est nécessaire de s'inscrire en indiquant le nombre de participants et vos coordonnées.

Inscriptions par téléphone au 02 33 32 41 91 ou par mail à democratie.participative@ville-alencon.fr

Risques majeurs : les consignes à suivre

Le guide sur les risques majeurs, publié par la Ville d'Alençon, informe des consignes de sécurité si un accident ou un aléa climatique arrive. Voici les derniers conseils.



Dernier épisode de la série consacrée aux risques majeurs. Depuis trois numéros d'Alençon magazine, les risques et les conseils à respecter sont présentés. Rassemblés dans un Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) destiné aux habitants, 17 risques majeurs ont été identifiés, des inondations aux cyber-attaques en passant par les tempêtes ou les épisodes de neige ou de verglas. Voici les derniers risques et les règles à appliquer pour y faire face.

QUE FAIRE EN CAS DE TEMPÊTE ?



• rester chez soi et éviter toute activité extérieure ;
• en cas de déplacement, être très prudent et emprunter de préférence les grands axes de circulation ;
• prendre garde aux chutes d'arbres ou d'objets ;
• ne pas intervenir sur les toitures ;
• ranger les objets exposés au vent.

COMMENT SE PRÉMUNIR CONTRE LE RISQUE DE CYBERATTAQUES ?



• utiliser des mots de passe robustes ;
• préserver son identité numérique ;
• protéger sa messagerie ;
• éviter la connexion aux réseaux non sécurisés ;
• sauvegarder régulièrement les données.

COMMENT SE PRÉMUNIR EN CAS DE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ ?



Constituez-vous un stock de produits de première nécessité permettant de :
• s'éclairer : des lampes torches et des piles ;
• s'informer : une radio fonctionnant à piles et des piles ;
• se chauffer : des vêtements chauds et plusieurs couvertures ;
• se nourrir : un stock d'aliments pouvant être conservés à température ambiante et de l'eau.

QUELLE ATTITUDE ADOPTER DANS UN CLIMAT DE RISQUE D'ATTENTAT ?



Dans les lieux publics :
• ne pas laisser ses bagages sans surveillance ;
• ne pas se garer dans des zones faisant l'objet d'une interdiction au titre de Vigipirate ;
• faciliter les contrôles effectués dans les transports et aux accès des bâtiments ouverts au public ;
• à l'entrée dans un lieu clos, repérer les issues de secours.

QUE FAIRE EN CAS DE PANDÉMIE ?

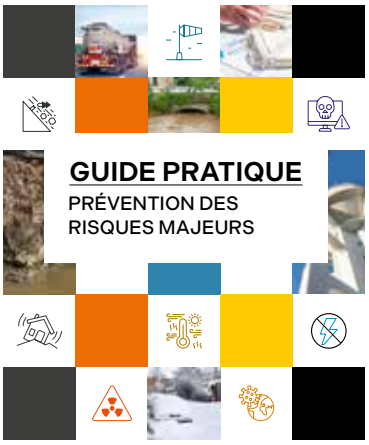


• se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydro-alcoolique ;
• utiliser un mouchoir en papier à usage unique ;
• porter un masque à titre préventif ;
• éviter les contacts avec les personnes malades.

QUE FAIRE EN CAS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES ?



• se tenir à distance de tout accident ;
• respecter les consignes de sécurité ;
• évacuer si nécessaire ;
• s'informer par les différents canaux d'information.



Retrouvez l'ensemble des consignes de sécurité dans le DICRIM, disponible sur le site www.alencon.fr et dans les accueils de la Ville.

Stationnement en centre-ville : les formules d'abonnement disponibles

Outre le stationnement gratuit ou payant à chaque fois que vous vous garez, il existe différentes formules d'abonnements qui simplifient la vie.

• **L'abonnement en surface** (35 € par mois et par véhicule) est réservé aux Alençonnais qui habitent les rues et places où le stationnement est payant ou qui résident dans la zone piétonne du centre-ville. Il n'est donc pas ouvert à tous les habitants du centre-ville. À noter, les détenteurs de cet abonnement peuvent se garer sur tous les stationnements payants quelle que soit la zone, courte ou longue durée.

• **Pour le parking souterrain**, les abonnements sont ouverts aux particuliers comme aux professionnels sous réserve de places disponibles, auprès de l'accueil de la Tranquillité publique (coordonnées ci-contre).

• **L'abonnement professionnel** (35 € par mois et par véhicule), est à destination des professions libérales, commerçants, associations et à l'ensemble des salariés et fonctionnaires exerçant à titre principal une activité professionnelle dans la zone payante, dont le siège social se situe dans le périmètre de la zone payante. Soit celle d'une durée de 6 h, mais qui comprend les places Masson et Bonet (44 places), la rue des Capucins (20 places), la rue Cazault (22 places) ainsi que dans les rues adjacentes.

• Enfin, **l'abonnement étudiant** (15 € par mois) est proposé depuis la rentrée de septembre 2024, aux jeunes qui résident en centre-ville.



Les formulaires de souscription sont accessibles en téléchargement sur le site de la Ville (rubrique Mon quotidien > Mobilité). Une fois l'inscription enregistrée, l'abonnement mensuel peut être réglé directement par carte bancaire à l'horodateur.

Service Tranquillité publique : 18 rue de Bretagne
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 02 33 80 87 80 - atp@ville-alencon.fr

Rappel à l'ordre, pour prévenir et responsabiliser



Mardi 1er juillet 2025, Laëtitia Mirande, procureure de la République, et Joaquim Pueyo, maire d'Alençon, ont signé une convention relative au renforcement des relations entre la mairie et le parquet d'Alençon qui prévoit la mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre. Créé par la loi de prévention de la délinquance, le rappel à l'ordre est un outil original, parfois méconnu, dont dispose le maire pour éviter des troubles dans sa commune. Il lui permet d'apporter une réponse institutionnelle et rapide aux personnes qui ne respectent pas l'ordre et la tranquillité publique (dégradation de biens publics, incivilités…). *« Cette procédure s'intègre dans une stratégie de sécurité globale. Nous avons pris des mesures fortes pour renforcer la sécurité au sein de la Ville, avec une approche qui combine prioritairement la prévention et la répression, lorsque nécessaire »* souligne Joaquim Pueyo. Concrètement, le tribunal est informé de la demande du maire : en fonction du dossier judiciaire du contrevenant, il décide ou non de la mise en œuvre de cette alternative. À Alençon, le rappel à l'ordre sera uniquement appliqué pour des mineurs et pour des actes ayant fait l'objet d'un rapport de la police municipale. *« L'objectif est de provoquer une prise de conscience chez ces jeunes. Ce dispositif, à visée pédagogique, est là pour leur rappeler les règles de vie en société, les amener à comprendre les conséquences de leurs actes avant que leur situation ne s'aggrave »* complète Nasira Archen, conseillère municipale déléguée à la Tranquillité publique et à la Sécurité, formée pour délivrer ces rappels.

Leurs projets décollent avec **le Fonds d'Initiatives Jeunes**

Depuis 2015, le Fonds d'Initiatives Jeunes (FIJ) accompagne des Alençonnais de 16 à 25 ans dans leur projet d'intérêt général sur le territoire (économie, social, environnement, culture...). Les projets retenus peuvent bénéficier d'une aide s'élevant jusqu'à 3 000 €.
Deux porteurs de projets qui ont pu bénéficier d'une dotation du FIJ vont lancer des activités commerciales en centre-ville. Artiste-céramiste, **Valentin Quiclet alias Ox** a installé son atelier-boutique au 3 rue du Jeudi. Ce local lui permet de vendre sur place, mais aussi de proposer des animations et des formations.
Andréa Garcia a également bénéficié de l'aide du FIJ pour aménager un salon d'esthétique au 20 place du bas de Montsort. Cette installation lui a permis de structurer une activité, démarrée dans un premier temps à domicile, sous l'enseigne Garcia Beauty.
Ces deux projets illustrent bien la vocation du Fonds d'Initiatives Jeunes, qui ne se limite pas à la remise d'un chèque. Le FIJ est un accompagnement complet qui crédibilise les projets et amplifie leur communication. Les deux bénéficiaires ont été soutenus également par le service Action Cœur de Ville et la Mission Développement Économique de la Communauté Urbaine d'Alençon, notamment pour la recherche de locaux.
Le jury du FIJ se réunira début novembre pour examiner les dernières candidatures 2025, avant l'ouverture prochaine de la session 2026.

Pour faire connaître son projet et obtenir un dossier de candidature :
democratie.participative@ville-alencon.fr





Casier connecté : des équipements sportifs en libre-service

« Favoriser la pratique du sport et l'activité physique ». Pour répondre aux objectifs fixés par la lettre de mission du maire, le Conseil des Jeunes a fait preuve d'imagination. Partant du constat que le manque d'espace chez soi pour stocker du matériel pouvait être un facteur limitant pour l'activité physique, ils ont proposé d'installer, sur le plateau sportif du gymnase Poisson, un casier connecté (de type locker pour le retrait des colis). Ce casier permettra d'entreposer du matériel disponible en accès libre pour une durée de trois heures.

Il contiendra des jeux de Mölkky et de Spikeball (jeu de balle rebondissant sur un trampoline), un kit de badminton, un autre de basket...
Pour élaborer ce projet, les jeunes ont sollicité le retour d'expérience des villes de Reims et de Nantes, déjà équipées. Ils ont aussi défini la taille de l'équipement et le site d'installation, demandé des devis... Le conseil municipal a approuvé ce projet (14 000 € d'investissement). Si l'expérience se révèle positive, elle pourrait être étendue à d'autres quartiers de la ville.



D.R.

L'équipe citoyenne **recherche ses bénévoles**

Vous souhaitez donner de votre temps et rendre service à des personnes âgées ? Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est à la recherche de bénévoles pour effectuer des appels et visites de convivialité auprès des seniors alençonnais.
L'isolement et la précarité sont des conditions de vie que peuvent connaître certains de nos aînés, qui accentuent la fragilité du lien social et la perte d'autonomie. Pour pallier ces difficultés, le CCAS souhaite encadrer un groupe de bénévoles qui aura pour mission de favoriser l'écoute et la bienveillance auprès des seniors isolés de la ville.

Si vous souhaitez vous engager dans cette démarche ou avoir plus d'informations, vous pouvez contacter le CCAS au 02 33 32 41 11

Mission : retrouve ton cap
Un accompagnement qui fait ses preuves

Porté par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), le dispositif "Mission : retrouve ton cap" est destiné à prévenir le surpoids et l'obésité chez les enfants de 3 à 12 ans. Dans l'Orne, le centre municipal de santé (CMS) d'Alençon est le seul établissement référencé pour le mettre en œuvre. Depuis 2024, cet accompagnement pluridisciplinaire a déjà porté ses fruits avec une vingtaine d'enfants suivis. Simon, 11 ans, témoigne de son expérience. *« En me regardant dans le miroir mais aussi à cause des moqueries de mes copains, j'ai ressenti le besoin de me faire aider pour me sentir mieux dans mon corps. »* Après un bilan réalisé par une diététicienne pour faire un état des lieux sur les habitudes alimentaires et l'activité physique, 6 séances lui ont été proposées pour l'accompagner de manière ludique sans objectif de perte de poids.



SANS RÉGIME NI PRESSION

« Avec cette aide, j'ai modifié mon alimentation », ajoute Simon. *« Je prépare des recettes qui me permettent de manger davantage de fruits et légumes et je passe moins de temps devant les écrans. Je suis content car je viens de gagner deux centimètres sans prendre de poids. Ma courbe d'indice de masse corporelle (IMC) commence à s'inverser. »* S'il a encore des petits craquages, Simon se sait entouré. Il se sent aussi plus confiant depuis qu'il se passionne pour le sport : *« Je pratique le MMA (mixed martial arts) et le futsal à l'école, le karaté en club, et je participe à la formation jeune sapeur-pompier. Si ça marche pour moi, ça peut marcher pour d'autres. J'en ai parlé à un copain qui a pris rendez-vous. »*

Le programme peut être renouvelé une fois. Pris en charge à 100 % par la CPAM, il donne accès à des accompagnements par des professionnels de santé (diététicienne, psychologue…) sans reste à charge pour la famille.

Centre municipal de santé
22 rue de Vicques
Tél. 02 33 80 32 44

Centre municipal de santé : **une offre de soins étendue**

Avec sept professionnels de santé salariés et de nombreux intervenants extérieurs, le Centre municipal de santé (CMS) est bien connu des Alençonnais pour les consultations de médecine générale. *« Mais l'offre de soins ne s'arrête pas là »*, précise Elsa Debré, coordinatrice du CMS. *« Un médecin gériatre a été recruté récemment, et une sage-femme propose des consultations tout au long de la vie des jeunes filles et des femmes. Elle assure le suivi gynécologique, le suivi de grossesse, de contraception et répond également aux questions relatives à la vie affective et sexuelle. »*
Ces consultations sont prises en charge à 100 % par l'assurance maladie jusqu'à 26 ans et peuvent être confidentielles pour les mineurs.
Une infirmière intervient également pour proposer de l'éducation thérapeutique auprès des patients souffrant de maladies chroniques.
Sont également proposées une consultation jeunes consommateurs pour prévenir les conduites addictives (les parents ou les jeunes peuvent consulter seuls), et une permanence du centre de vaccination (une fois par mois) pour faire le point sur son statut vaccinal.



À noter :
Le CMS pratique le tiers payant, mais la part mutuelle (remboursable ultérieurement) reste à la charge du patient.

Une soirée **contre les violences faites aux femmes**



Pour la 5e année consécutive, un événement d'information et de sensibilisation aura lieu à Alençon le 25 novembre, pour la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Comme les années précédentes, le centre communal d'action sociale (CCAS) et les équipes de la Ville coordonnent avec différents partenaires l'organisation d'une soirée sur le sujet, en présence d'élus, de représentants de l'État et d'acteurs de terrain.
Le format sera différent cette année, avec la participation de la compagnie théâtrale Quidam, qui proposera une animation sur le principe de conférences décalées. *« Deux comédiennes vont jouer des situations inspirées de faits réels »,* détaille Adrienne Marie, directrice-adjointe au CCAS d'Alençon. *« Elles laisseront ensuite le micro à des experts qui témoigneront sur les attitudes et les conduites à tenir face à des situations violentes, ainsi que sur les dispositifs et structures qui accompagnent les victimes. »*
En abordant ces sujets graves par le biais du spectacle vivant, les organisateurs espèrent porter efficacement les messages. Cette soirée est ouverte à toutes et tous.

Mardi 25 novembre, à partir de 19 h
Halle aux toiles
Gratuit et ouvert à tous

DÉCRYPTAGE



Patricia Roussé, **conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations, les exclusions et les violences faites aux femmes**

« Ce type d'événement renforce notre politique de prévention contre toutes les formes de violences et de discriminations. En tant que citoyennes et citoyens, nous n'avons pas le droit à l'indifférence. Nous devons réagir et prévenir les organismes compétents si nous sommes témoins d'une situation à risques, car il en va peut-être de la vie d'une femme et de l'avenir de ses enfants. »

Violences intra-familiales : un contrat local pour la fin de l'année

Les violences intra-familiales et envers les femmes restent un sujet majeur pour les services sociaux. Pour mieux accompagner les personnes en danger et améliorer le repérage des situations à risques, la Ville va signer en fin d'année un contrat local de lutte contre les violences conjugales sexistes et sexuelles, en partenariat avec les services de l'État.
Avec l'aide de l'association l'Étape, elle travaille actuellement avec ses partenaires à l'élaboration d'un plan d'actions, notamment dans l'objectif de mieux faire connaître les dispositifs d'accès aux droits et d'accompagnement des victimes. Cette feuille de route devrait aussi porter de nouveaux dispositifs, par exemple pour améliorer le repérage des situations ou la prévention auprès des enfants et des adolescents.

Repas des aînés

Le dimanche 23 novembre, Anova accueille de nouveau le repas des aînés, organisé par le CCAS. Un déjeuner tout en animations, suivi d'un après-midi dansant, promesse de retrouvailles joyeuses, d'un bon moment de partage et de rencontres.
C'est le duo Manuela et Stéphane, venu tout droit de Bagnoles-de-l'Orne, qui assurera l'ambiance au cours du repas et donnera le tempo au moment de danser, avec leur solide répertoire de chansons françaises (Piaf, Aznavour, Claude François, etc.) et leur mélange de styles : du bal musette aux sons caribéens.
Deux conditions pour participer : avoir au moins 65 ans (être né jusqu'en 1960 inclus) et habiter à Alençon. La billetterie sera ouverte pendant la semaine du 13 au 17 octobre, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (sauf le jeudi matin) au CCAS (Maison des Solidarités, 24 place de la Halle au blé).



Dimanche 23 novembre, à partir de 12 h, au parc des expositions Anova.
Inscriptions du 13 au 17 octobre au CCAS (lire ci-contre), sur présentation d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un avis d'imposition.
Informations et tarifs sur www.alencon.fr, à partir du 6 octobre

Le retour des **thés dansants**



Septembre, c'est aussi la rentrée pour les thés dansants organisés toute l'année par le CCAS, à la Halle aux toiles (place Poulet-Malassis). Après quatre premiers rendez-vous au printemps, la saison 2025 va s'achever avec trois nouvelles dates : les lundis 15 septembre (avec Gilles Music), 6 octobre (avec Bruno Buon) et 1er décembre (avec Gilles Music).

Ouvert aux danseurs de 60 ans et plus, l'après-midi est gratuit pour les Alençonnais (5 € pour les retraités n'habitant pas Alençon). Règlement sur place.

Précarité alimentaire : le soutien aux étudiants se poursuit

Aider les étudiants à bien manger, à travers des conseils, des soutiens et un accès abordable aux bons produits, c'est tout l'objet du programme lancé en février par le CCAS, avec le CROUS Normandie. Le dispositif reprend, en cette rentrée, avec un atelier cuisine le 18 septembre, sur le marché d'Alençon, pour populariser la démarche auprès des étudiants. *« Jusqu'en décembre, deux ateliers cuisine de ce type seront organisés chaque mois, sur différents lieux »*, rappelle Lucy Clément, responsable du pôle accueil & action sociale au CCAS.
En parallèle, l'ouverture d'une épicerie solidaire en lien avec des producteurs locaux, reste d'actualité, *« idéalement pour début 2026, et avec des produits frais, locaux, labellisés et bon marché »*. Le projet mobilise les associations locales d'aides alimentaires, étudiantes et des organismes de formation. Ce dispositif a le soutien financier de la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Informations :
CCAS
Tél. 02 33 32 41 11
accueil-ccas@ville-alencon.fr

Gaëtan Paupardin
Agent du service Propreté

Ils sont rarement dans la lumière et pourtant indispensables. Dans l'espace public ou en coulisse, 1 200 agents de la Ville et de la Communauté Urbaine d'Alençon travaillent quotidiennement pour vous offrir des services de qualité. Coup de projecteur sur Gaëtan Paupardin, agent du service Propreté de la Ville.



Après plusieurs années au sein de la collectivité, Gaëtan Paupardin, 44 ans, a saisi une opportunité pour passer du service Manifestations au service Propreté. Un choix qu'il ne regrette pas. *« J'aime le travail en extérieur, la routine n'a pas le temps de s'installer car notre activité est rythmée par les saisons. »*

Gaëtan Paupardin appartient à l'une des cinq équipes qui sillonnent quotidiennement la ville pour améliorer la qualité des espaces publics, selon un planning bien rôdé. *« Nous vidons les corbeilles, ramassons les détritus à la pince, nettoyons la voirie après les marchés de Perseigne (le mardi) et du centre-ville (le jeudi). Depuis l'abandon des produits phytosanitaires nocifs, nous utilisons la débrousailleuse tout au long de l'année, excepté l'hiver. Un arrêté affiché plusieurs jours à l'avance signale notre passage à venir. »*

PLUS D'UNE CENTAINE DE RUES À TRAITER

La ville d'Alençon est découpée en 8 secteurs qui représentent chacun entre 20 et 40 rues à traiter. L'automne annonce un gros pic d'activité avec le ramassage de plusieurs centaines de mètres cubes de feuilles. Celles-ci sont soufflées en tas, puis aspirées pour être acheminées vers l'une des trois plateformes de stockage. Le compost produit par leur décomposition est réemployé par le service des Espaces verts mais aussi par certains jardiniers des jardins familiaux.

LA FIERTÉ DU SERVICE RENDU

Le contact avec les administrés, la fierté du service rendu et du travail bien fait, la variété des tâches, la bonne ambiance d'équipe ou le matériel performant pour travailler, etc. Gaëtan Paupardin apprécie sa nouvelle mission. Mais il y a aussi le revers de la médaille. Malgré les équipements de protection, il faut composer avec les intempéries l'hiver, et s'adapter aux fortes chaleurs l'été, en décalant par exemple les horaires quand la canicule s'invite. « *Mais le plus difficile à accepter, ce sont les incivilités* », regrette Gaëtan Paupardin. « *Beaucoup de personnes jettent encore leurs détritus dans la rue en sachant que le service Propreté passera derrière. Notre travail n'est pas toujours respecté.* »

LE SERVICE PROPRETÉ EN BREF

Le service Propreté et le service Déchets partagent la même direction.
21 agents entretiennent 88 km de voirie.
Le service est doté d'une laveuse, de 3 balayeuses, de 48 machines à moteur (débroussailleuses, souffleurs...) et d'un nettoyeur haute pression pour enlever les tags et les affiches.

Piqu'en Ville, un hérisson dans mon jardin

La première campagne du budget participatif "Nature en ville", pour laquelle 6 000 € ont été alloués à la réalisation et distribution d'équipements (nichoirs, mangeoires pour oiseaux, gîtes à chauves-souris...), s'est terminée au printemps dernier. Une nouvelle saison s'ouvre et les Alençonnais acteurs de la démarche ont sélectionné des actions en faveur de la protection des hérissons.

« Toujours dans le cadre de la stratégie Nature en ville et avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), nous nous sommes rapprochés du Groupe Mammalogique Normand, concepteur du programme régional Piqu'en Ville, un hérisson dans mon jardin », explique Étienne Lefebvre, coordinateur Vie Associative et Citoyenneté à la Ville d'Alençon.

L'idée est de créer des passages entre les jardins pour favoriser les déplacements de la petite faune terrestre, dont le hérisson d'Europe. *« Ce mammifère a besoin d'un domaine vital de plusieurs hectares par individu, se déplaçant jusqu'à 5 km chaque nuit pour trouver de la nourriture (coléoptères, vers de terre, escargots, limaces), des abris et des partenaires... sans se faire écraser »*, rappelle Étienne Lefebvre.



D.R.

L'ensemble des candidatures vont être recueillies d'ici la fin de l'année. Une rencontre sera ensuite organisée entre l'association et les propriétaires afin d'expliquer en détail la démarche. Une deuxième étape consistera en la création des passages de 15 cm de diamètre entre les jardins. Enfin, un suivi de passage par piège photographique sera mis en place afin de vérifier l'efficacité du dispositif. Et qui dit connexion des jardins, dit connexion des habitants. L'occasion de créer du lien avec ses voisins.

Si vous êtes intéressé, contactez le service Développement Durable
Tél. 02 33 32 41 07
DD@cu-alencon.fr

Aide à la destruction des nids de **frelons asiatiques**

Depuis 2017, dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville d'Alençon participe financièrement au coût de la destruction des nids de frelons asiatiques pour les habitants, les syndics de copropriété et les associations.

Cette opération se poursuit cette année en partenariat avec le Groupement de défense sanitaire de l'Orne (GDS61).

« Le frelon asiatique demeure un danger notamment pour l'abeille domestique. Nous intervenons alors au titre de la lutte contre la perte de la biodiversité. Pour la destruction des nids, l'intervention d'un professionnel reconnu est obligatoire », rappelle Anabel Hurel, responsable de la direction des Transitions.

En 2025, la prise en charge financière de la Ville d'Alençon est de 67 %. Des plafonds existent selon les types d'intervention (130 € TTC sans nacelle et 400 € TTC avec nacelle). Pour bénéficier de cette prise en charge, les nids doivent être déclarés avant le 30 novembre sur le site www.frelonasiatique61.fr et avant leur destruction.

Le Groupement de Défense Sanitaire de l'Orne est chargé de l'instruction des dossiers et du traitement des remboursements.

Retrouvez toutes les informations sur :

Groupement de défense sanitaire de l'Orne
Tel. 02 33 80 38 22



Alençon expérimente **les composteurs grutables**

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire pour les professionnels et les particuliers. Les collectivités sont tenues de proposer des solutions de tri à leurs usagers, mais le déploiement des composteurs collectifs n'est pas toujours aisé, notamment dans les zones très urbanisées et dépourvues d'espaces verts adaptés. C'est pour cette raison que la CUA lance une expérimentation à Alençon, pendant un an, avec l'installation de dix composteurs grutables.
Quelles différences avec les composteurs classiques ? Les composteurs grutables n'ont pas de contact avec le sol (pour dégrader les déchets, les micro-organismes doivent pouvoir remonter vers la matière). Ainsi, ils peuvent être installés partout et sans contraintes techniques, même sur le bitume au pied des immeubles. Pour amorcer le processus de dégradation et neutraliser les odeurs, il suffit d'ajouter du broyat de bois entre chaque dépôt, celui-ci est mis à disposition dans les composteurs. Les composteurs grutables sont collectés au bout de quatre à six semaines (contre un passage par semaine pour les bacs classiques). Leur contenu est ensuite valorisable sur une plateforme de compostage. Si le test est concluant, l'expérience sera étendue à plus grande échelle.
Pour déposer vos biodéchets aux composteurs, vous pouvez demander un bio-seau au service Déchets et Propreté (26 rue Balzac).



Retrouvez toutes les informations et consignes de compostage sur www.cu-alencon.fr

La CUA soutient vos **covoiturages quotidiens**

Vous êtes conducteur(trice) ? Gagnez entre 1,50 € et 8 € pour chaque passager que vous transportez en covoiturage. L'occasion parfaite pour amortir vos frais en partageant vos trajets quotidiens.
Plutôt côté passager(ère) ? Bonne nouvelle, grâce au partenariat BlaBlaCar Daily, déplacez-vous pour 0,50 € jusqu'à 30 km.
Les passagers et conducteurs doivent télécharger l'application gratuite BlaBlaCar Daily et y indiquer leurs adresses de domicile et de travail, ainsi que leur planning pour la semaine. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. La participation financière de la Communauté Urbaine d'Alençon s'applique automatiquement aux trajets ayant pour origine et/ou destination une commune du territoire.



Pour en savoir plus, retrouvez l'actualité sur le site www.cu-alencon.fr (rubrique Services > Mobilité)

Sacs de collecte : la distribution d'automne débute le 2 octobre

Comme chaque année, la distribution des sacs de collecte des déchets ménagers sera organisée en octobre et novembre. Les sacs de 30 litres (pour les ordures ménagères) et de 50 litres (pour les emballages) sont réservés aux habitants collectés en porte-à-porte.
Plusieurs points de distribution seront installés dans les différents quartiers de la ville du 2 octobre au 29 novembre. Pour connaître le calendrier de votre quartier, vous pouvez consulter le site de la CUA à l'adresse www.cu-alencon.fr (rubrique Services > Déchets)
Les sacs sont aussi disponibles en permanence au service Déchets et Propreté, 26 rue Balzac.

Points de distribution :
Parvis de la Halle aux toiles ; parking de la salle Artois ; à proximité du centre social Édith Bonnem ; chemin de Haut-Éclair (parking du cimetière) ; 223 rue des Tisons (côté Perseigne) et place du Point du jour (Courteille).

Clubs : **les saisons reprennent**



L'heure de la rentrée sportive a sonné pour les différents clubs de la Ville.

• **Foot.** Après une fin de saison à la 9e place du championnat de France de Nationale 3 grâce à une bonne deuxième partie de saison, le club a repris l'entraînement en juillet et les matchs depuis peu avec l'ambition de retrouver le haut de tableau.

• **Badminton.** Avec deux équipes en championnat de France (l'une en Nationale 2 et l'autre en Nationale 3), la saison 2025-2026, qui reprend en octobre, s'annonce un peu différente. L'équipe de Nationale 2 se maintient (une fin en milieu de tableau), ce qui ne sera pas le cas de l'équipe de Nationale 3 qui descend en Régionale, après avoir terminé avant-dernière.

• **Roller.** En juillet dernier, le licencié du Roller Sport Club d'Alençon (RSCA), Enzo Malfois, champion d'Europe en 2024 (quatre médailles dont deux d'or), est cette fois revenu sans médaille des championnats d'Europe sur piste, organisés en Allemagne. Pour info, le club, qui sait accueillir des compétitions, est désormais candidat à l'organisation d'un championnat d'Europe.

Coupon sport : **une aide pour se lancer**

Pour que le prix d'une licence ne soit pas un obstacle pour un jeune, la Ville renouvelle le dispositif national Coupon sport à destination des familles d'Alençon qui peuvent, sous conditions de ressources (les mêmes que pour la restauration scolaire), bénéficier d'une réduction sur le montant de la licence dans un club alençonnais. Ce coup de pouce financier (de 50 à 100 €) pour la saison 2025-2026 ne s'applique qu'aux mineurs, de 4 à 16 ans, et uniquement dans le cadre d'une première licence sportive. L'inscription peut être réalisée sur le portail des démarches en ligne : www.espace-citoyens.net/alencon



Courir ou marcher **pour le don d'organes**



La 5e édition de la Dotis'Run, grande course-marche solidaire annuelle pour le don d'organes, se déroulera le samedi 27 septembre. L'équipe de la Coordination du don d'organes et de tissus du centre hospitalier intercommunal d'Alençon-Mamers (CHICAM) propose à cette occasion une course-marche de 5 km accessible à tous (départ à 16 h) ! L'idée est de sensibiliser le grand public à cette cause en s'associant aux compétences sportives de l'association du trail d'Écouves. Le village des animations ouvrira dès 13 h 30 au parc des Promenades. Des stands d'information, des structures gonflables, des ateliers divers, de danse et de maquillage, rythmeront l'après-midi qui permettra aussi de rencontrer des soignants et des personnes greffées. La journée prendra fin à 17 h 30 avec le tirage d'une tombola.

Infos et inscriptions : 02 33 32 31 86
HelloAsso : Dotis'RUN 2025

L'architecture à l'honneur des **Journées du patrimoine**

Événement incontournable de la rentrée, les Journées européennes du patrimoine se dérouleront les samedi 20 et dimanche 21 septembre sur le thème national Patrimoine architectural. Comme chaque année, les services de la collectivité organiseront de nombreux événements gratuits et ouverts à tous.



Dans la cour carrée de la Dentelle, le service des **Archives municipales** retracera l'histoire du lycée Alain au travers de l'exposition *1 % d'art, 100 % patrimoine, le lycée Alain*. L'occasion de découvrir les projets réalisés à Alençon par le sculpteur René Letourneur au titre du dispositif "1 % artistique". Des dessins et esquisses offerts par le fils de l'artiste seront également présentés.

Invitée par le **musée des Beaux-arts et de la Dentelle**, la compagnie Beaux-Champs investira la cour carrée de la Dentelle, le samedi à 11 h et 15 h, pour son spectacle participatif et festif *Baroc'Bal*. Vous serez invités à danser selon les codes du bal à la cour de Louis XIV. Certaines danses collectives plus actuelles, comme le Madison, y seront également pratiquées.



© Cie Beaux-Champs

À **la médiathèque Aveline**, l'exposition Maquettes des Compagnons du Devoir charpentiers du Mans rendra hommage au génie des Compagnons charpentiers, au travers de maquettes de charpentes, clochers et tourelles prêtées pour l'occasion. Des jeux de construction en bois Millarcs inviteront aussi petits et grands à plonger dans l'univers des bâtisseurs.

Le chœur de chambre du **conservatoire à rayonnement départemental** proposera des concerts Musiques de cour, de cœur et d'esprit le dimanche à 11 h (parc Simone Veil), 14 h (rue aux Sieurs), 16 h (parvis de la basilique) et 18 h (auditorium).

La Ville et l'Office de tourisme de la CUA organiseront également des visites commentées du château des Ducs le samedi et le dimanche, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (départ toutes les 45 min).



JEU D'ENQUÊTE EN FAMILLE

Le samedi et le dimanche, de 14 h à 18 h, le service Affaires culturelles et Tourisme de la collectivité proposera son traditionnel jeu de piste familial, intitulé cette année *L'Alchimiste d'Alençon*. Au départ de la cour Bernadette et Jean Mars, les Sherlock Holmes en herbe devront trouver un mot secret. L'enquête, qui tournera autour de l'architecture, les conduira de lieux en lieux pour collecter des indices.

Retrouvez le programme complet des Journées européennes du patrimoine dans les lieux d'accueil habituels et sur www.alencon.fr



Profitez des derniers jours d'Estiv'Art !

La 4e édition d'Alençon Estiv'Art s'achèvera à l'issue des Journées européennes du patrimoine. N'hésitez pas à profiter des dernières expositions et animations artistiques proposées à la galerie éphémère !
Située 20 rue aux Sieurs, la galerie est ouverte le mercredi de 13 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, le vendredi de 13 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Ouverture exceptionnelle le dimanche 21 septembre.

Ça va swinguer avec ***Tous cuivrés !***

Du vendredi 14 au dimanche 16 novembre, trompettes et cuivres vont faire swinguer Alençon à l'occasion d'un nouveau rendez-vous *Tous cuivrés !*, proposé par la Ville et la CUA. La soirée d'ouverture aura lieu le vendredi 14, à 20 h 30, à la Halle aux toiles. Au programme : un concert Opus 61 du quintet de cuivres et batterie The Hipsters (tarifs habituels Opus 61).
Trois fanfares animeront les rues du centre-ville le samedi 15, en fin de matinée sur le marché et dans l'après-midi. Les trois groupes se réuniront à 18 h, place de la Magdeleine, pour un grand final. À 20 h, un concert gratuit rassemblera sur la scène du théâtre d'Alençon, une centaine de musiciens amateurs de la région (trompettes, cors, trombones, tubas, euphoniums).
Le festival se conclura le dimanche 16 avec un ciné-concert gratuit, à 16 h, au théâtre. Le groupe mayennais les Coniques Brass Band interprètera en direct la bande originale du film britannique *Les Virtuoses* (1996).



© Nikola Milatovic

Toutes les informations à retrouver sur www.alencon.fr

DÉCRYPTAGE



Fabienne Mauger, Adjointe au Maire en charge de l'Animation de la ville

« Du 14 au 16 novembre, les cuivres seront à l'honneur et résonneront dans notre ville. Au-delà du stage organisé par le conservatoire à rayonnement départemental, qui réunira des musiciens amateurs de la Normandie et du Nord-Sarthe, chacun, petit ou grand, pourra participer à cette nouvelle édition de *Tous cuivrés !* et profiter d'un univers musical festif.
En suivant les fanfares en déambulation, vous pourrez swinguer en plein cœur de l'automne. Par ailleurs, les concerts proposés au cours du week-end seront l'occasion de découvrir différents horizons musicaux.
Parions que cet événement sera un grand moment de partage dans une ambiance chaleureuse. »

Les expositions à voir à la MVA

Ouverte à tous les habitants, la Maison de la Vie associative (MVA) accueille des expositions tout au long de l'année. Voici le programme des prochaines semaines.
- Jusqu'au 12 septembre, Jean-Claude Lelièvre présente 35 acryliques qui constituent l'exposition *Notre résistance*.
- Du lundi 15 au vendredi 26 septembre, les artistes de l'Université inter-âges d'Alençon présenteront les tableaux réalisés dans le cadre de leurs cours.
- Du lundi 29 septembre au vendredi 31 octobre, le Groupement Philatélique Alençonnais proposera une nouvelle exposition thématique.
- Du lundi 3 au vendredi 28 novembre, l'association alençonnaise STELAAR, dédiée à l'art et à la créativité sous toutes ses formes, présentera *VIS COMICA*, une exposition invitant le public à venir vivre l'expérience de l'esprit comique et de la commedia dell'arte.

Maison de la Vie Associative - 25 rue Demées
Ouvert au public lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 33 80 87 60



Le salon **Métiers d'art, Métiers passion**



Organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) Normandie, la 19e édition du salon Métiers d'art, Métiers passion se déroulera du vendredi 26 au dimanche 28 septembre, à la Halle au blé. Cette année, le salon réunira près de quarante professionnels des métiers d'art, dont treize nouveaux participants (bijoutière, peintre en décors, tourneur sur bois, couturier, tisserande, coutelier, etc.). Les professionnels démontreront leur savoir-faire en recréant une ambiance d'atelier sur leur stand. Des organismes seront également présents pour valoriser le secteur des métiers d'art et les formations.
Un atelier Numérique et Métiers d'art sera proposé durant toute la journée du vendredi, avec des démonstrations de scanner 3D et impression 3D.

Vendredi 26 et dimanche 28 septembre
de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h
Samedi 27 de 10 h à 13 h et 14 h à 19 h
Halle au blé - Entrée libre
Plus d'infos sur https://cma-normandie.fr/mamp

60 ans de passion pour la dentelle au point d'Alençon



© David Commenchal

Créée en 1965, l'Association de la Dentelle au Point d'Alençon (ADPA) agit pour la sauvegarde et la valorisation de ce savoir-faire d'exception. Reconnue d'utilité publique, elle multiplie les actions au service de ce patrimoine vivant reconnu dans le monde entier : acquisitions et prêts d'œuvres, collecte de témoignages, organisation d'expositions et de tables rondes, édition d'ouvrages, création de produits dérivés labellisés, participation aux événements locaux, etc. *« Pour mener à bien nos missions, nous travaillons en étroite collaboration avec le musée des Beaux-arts et de la Dentelle et les archives départementales »* souligne Solange Perrot, la présidente de l'association.

Pour fêter son 60e anniversaire, l'ADPA a concocté un programme de rencontres qui va célébrer le caractère vivant et contemporain du point d'Alençon. Le samedi 4 octobre, de 10 h à 12 h au musée, Dominique Rousseau, responsable-adjointe de l'Atelier national, témoignera de la vie et des missions d'aujourd'hui au sein de l'Atelier, avant une démonstration commentée (sans surcoût au prix d'entrée du musée).
Toujours le samedi 4, de 15 h à 17 h, une rencontre avec Hélène Mansiat, créatrice des produits dérivés culturels inspirés de la dentelle au point d'Alençon, se déroulera à la médiathèque Aveline. Chaque participant repartira avec une création originale réalisée avec un outil de découpe numérique (entrée libre).
Le dimanche 5, de 14 h à 16 h, une rencontre aura lieu au musée avec l'artiste plasticienne Marjolaine Salvador-Morel, qui réinterprète le point d'Alençon dans ses surprenantes sculptures de fil de nylon ou d'or (entrée libre).
À l'occasion de ses 60 ans, l'ADPA a également conçu l'exposition *Le Point d'Alençon de toutes façons*, qu'elle présentera du 18 septembre au 31 octobre à la Manufacture Bohin (Saint-Sulpice-sur-Risle).

Plus d'infos sur
www.dentelle-alencon.fr
Association La Dentelle
au Point d'Alençon

À la découverte des établissements culturels

FORUM DE L'ENGAGEMENT
Le lundi 15 septembre, les services et établissements culturels de la Ville et la CUA participeront au Forum de l'engagement, organisé par des élèves du lycée polyvalent Leclerc-Navarre. La direction des Affaires culturelles, le conservatoire, le musée des Beaux-arts et de la Dentelle et le réseau des médiathèques présenteront leurs services et programmations culturelles.

LES LYCÉENS EN BALADE CULTURELLE
En lien avec le dispositif national Pass Culture, dont l'un des objectifs est d'offrir une meilleure visibilité aux actions culturelles des collectivités, le département Vie culturelle et Tourisme de la Ville et la CUA va organiser



D.R.

également le mardi 30 septembre une Balade culturelle pour des élèves de seconde du lycée Marguerite de Navarre. Cette journée de découverte des établissements culturels de la collectivité sera ponctuée par des animations ludiques, telles qu'un jeu de piste autour des collections du musée et de la médiathèque, ou un mini concert du conservatoire à rayonnement départemental, suivi d'un échange avec les élèves. Cette journée permettra aussi aux lycéens de tisser des liens et de favoriser leur intégration dans leur nouvel établissement scolaire.

Livres & davantage



L'édition 2025 du festival Livres & davantage se déroulera du mercredi 8 au dimanche 12 octobre. Organisée par l'association du Salon du livre d'Alençon, cette nouvelle édition proposera une programmation très riche qui devrait satisfaire tous les publics.
La soirée d'ouverture aura lieu à La Luciole, avec une lecture musicale de l'artiste et poétesse marocaine Rim Battal accompagnée par la DJ Syqlone. Le jeudi soir, à l'auditorium, l'écrivain Gilles Marchand proposera également une lecture musicale, en compagnie du violoniste et altiste Emmanuel Gross.
Le vendredi, neufs auteurs jeunesse interviendront dans les écoles du territoire et trois poètes dans les lycées. En soirée, le film *Lire Lolita à Téhéran* sera projeté au Planet'Ciné, en partenariat avec Ciné-Cité.
Le samedi et le dimanche, les traditionnels plateaux-rencontres et séances de ventes/dédicaces se dérouleront à la Halle aux toiles. Des échanges auront lieu notamment avec le comédien et auteur Jacques Gamblin, les grands reporters au *Monde* Gérard Davet et Fabrice Lhomme, ou encore l'écrivain Daniel Pennac. Des ateliers pour enfants animés par les Ateliers du Centre d'Art (sur réservation) et quatre spectacles seront aussi proposés durant le week-end.

www.salondulivrealencon.fr

Le festival féministe **Ladyfest**

Organisée par l'association Transtopie, la 5e édition du festival féminin et féministe Ladyfest débutera le vendredi 3 octobre avec un plateau rock-électro-punk, à 20 h 30, à La Luciole. À l'affiche : TedaAk, qui allie esthétiques tekno, rap, punk et queer avec beaucoup de dérision, et Martine, duo mixte qui se revendique fort bruyant et quelque peu énervé (tarifs Luciole).
Le samedi 4, le Ladyfest investira Chapêlmêle, à partir de 14 h et jusqu'au bout de la nuit. Une programmation pluridisciplinaire sera proposée, associant des ateliers, des conférences, une exposition, des spectacles et des concerts (entrée à prix libre).

www.transtopie.fr



Rock français à **La Luciole**


© Olivier Werner

Les groupes Cachemire et Sun seront à l'affiche du plateau rock-métal-pop programmé à La Luciole le jeudi 2 octobre, à 20 h 30. Avec son album *Krystal Metal* sorti en mai dernier, le groupe Sun continue de creuser le sillon qu'il a lui-même forgé, celui d'un style unique combinant pop et rock-métal. Les performances live de la leader Karoline Rose sont une expérience à la fois brute et inoubliable. Le groupe a été programmé au Hellfest pour la première fois cette année.
Cela fait 10 ans que Cachemire secoue le cocotier du rock français, à grand renfort de guitares corrosives, de batteries claquées et de textes caustiques. Les musiciens se distinguent aussi par l'énergie communicative dont ils font preuve sur scène. Leur nouvel album sortira quelques jours après leur concert à La Luciole. Un album taillé dans le roc(k) et pour la scène.

www.laluciole.org

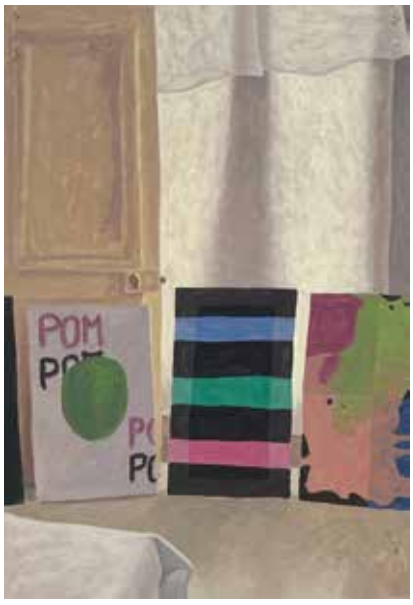
Fête des mères à la **Scène nationale 61**


© Thibault Camus

L'ouverture de la billetterie pour la saison 2025-2026 aura lieu le samedi 6 septembre, en ligne et au guichet. La saison débutera avec la pièce de théâtre *Fête des mères*, de Vincent Gardet et Adèle Royné, programmée le lundi 29 septembre, à 20 h, et le mardi 30 septembre, à 19 h 30.
Jouée avec succès ces derniers mois à Paris, la pièce raconte l'histoire de Louise, qui s'est lancée dans le stand-up après des études de maths. Fâchée avec sa mère depuis bientôt trois ans, elle décide de rejoindre la maison familiale pour assister au grand événement annuel : la fête des mères. Elle va y retrouver ses deux frères, tous deux accompagnés.
Quelque part entre *Le Père-noël est une ordure* et les comédies du duo Bacri-Jaoui, la pièce est une comédie grinçante, où s'entremêlent le rire et la mélancolie.

www.scenenationale61.com

Peintures récentes de Matthieu Palud aux **Bains-Douches**



L'exposition de rentrée des Bains-Douches va mettre à l'honneur le peintre Matthieu Palud. Sous le titre *Peintures récentes*, il présentera des tableaux réalisés exclusivement pour l'expo. Très hétérogène, sa peinture alterne des compositions épurées, souvent centrées sur des objets, avec des sujets plus abstraits.
Au début des années 2000, Matthieu Palud a créé avec l'artiste Louise Sartor "Cocotte", un espace d'exposition nomade qu'ils gèrent eux-mêmes. En collaboration avec "Cocotte", et parallèlement à l'exposition de Matthieu Palud, les Bains-Douches présenteront *Stickers 3 !*, nouvelle série d'autocollants commandés à une quarantaine d'artistes français et internationaux.

Exposition du vendredi 12 septembre au dimanche 9 novembre
Vernissage le vendredi 12 septembre à 18 h 30
Ouverture du mercredi au dimanche de 14 h à 17 h 30
https://bainsdouches.net

Festival de rue à Perseigne



Le centre socioculturel Paul Gauguin, accompagné par un collectif d'habitants et de nombreux bénévoles, organise son 3e Festival de rue. Au programme : ateliers d'initiations et de pratiques (peinture, arts plastiques, poterie, marqueterie, graph, photos, initiation break, trottinette, skate...), mais aussi des animations : déambulations d'échassiers, modeleur de ballons, breaking... D'autres spectacles viendront compléter la programmation.

Samedi 13 septembre, de 15 h à 22 h
Place de la Paix - Gratuit - Restauration sur place

Toc3, le rendez-vous étudiant



Comme tous les ans, Toc3 et son challenge Bicéphale reviennent pour lancer la rentrée 2025-2026. Le Bureau Information Jeunesse de l'Orne réunira à cette occasion une quarantaine de partenaires pour présenter aux nouveaux arrivants tout ce qu'Alençon a à leur offrir en termes de culture, santé, vie pratique, engagement...
Ce forum étudiant servira également de cadre au challenge Bicéphale permettant aux différentes corporations étudiantes de s'affronter sportivement et ludiquement dans une ambiance conviviale. Qui, cette année, succédera aux Moniteurs Éducateurs ?

Mercredi 17 septembre, de 14 h à 18 h
Site universitaire d'Alençon-campus de Damigny

Art et Cinéma avec Ciné-Cité

Du vendredi 3 au dimanche 5 octobre 2025, l'association Ciné-Cité organise une manifestation autour du cinéma et de l'art, et plus particulièrement de la peinture et de la photographie. Les cinq films au programme seront accompagnés des commentaires de Lucie Garçon, conférencière et intervenante en cinéma. Membre du comité de rédaction de *Débordements*, elle a contribué à plusieurs revues de cinéma et d'art contemporain. Une conférence est programmée le samedi 4 octobre à 17 h au cinéma Planet'ciné.

Permanences de l'association : lundi et jeudi à partir de 20 h, dimanche à partir de 17 h 45 - Adhésion annuelle : 13 € - prix de la place : 7 € - Adhésion scolaire, étudiant, sans emploi : 5 € - Prix de la place : 5 €
CineCite61

Courses hippiques

La Société des Courses d'Alençon organise chaque année sur son site de 13 ha six réunions de trot attelé ou monté. La qualité exceptionnelle de la piste en herbe de l'hippodrome lui vaut d'accueillir des épreuves d'importance telles que des courses "Premium" ou étapes du Trophée Vert. Trois réunions de courses sont au programme à la rentrée : les dimanches 7 septembre, 5 et 19 octobre. Neuf courses sont inscrites au programme de chaque réunion.
À noter que le dimanche 19 octobre, un marché des producteurs locaux aura lieu de 13 h 30 à 18 h dans l'enceinte de l'hippodrome (gratuit pour tous).

Hippodrome d'Alençon
104 rue d'Argentan
12 h : ouverture des portes de l'hippodrome (restauration)
14 h : 1re course

Promenade citrouille d'Halloween

Les centres sociaux de la Communauté Urbaine d'Alençon invitent les enfants et leurs familles à fêter Halloween, en participant à la promenade citrouille. De nombreuses animations gratuites seront proposées : maquillage, jeux en bois, contes... Un concert familial clôturera la soirée. Restauration sur place.

Vendredi 31 octobre, de 17 h à 21 h - Parc des Promenades - Gratuit

Championnat de breaking



Le WIBA, championnat international de danse hip-hop, revient à Anova ! Dans le cadre du Festival des Cultures Urbaines, 8 équipes de 2 danseurs s'affrontent en battle. Les meilleurs mondiaux, invités ou qualifiés en Amérique latine et en Asie, seront présents. Nouveauté : les qualifs France auront lieu la veille à La Luciole.

Samedi 22 novembre à Anova
Ouverture des portes à 19 h - Tarif unique 8 € - Gratuit pour les moins de 12 ans
Toutes les infos et tarif groupe sur www.zone61.fr

Retrouvez en temps réel tous les événements et les conditions d'accès sur les sites internet de la Ville et de la CUA : www.alencon.fr, www.cu-alencon.fr et sur les pages Facebook de la Ville et de la CUA.

Annuaire

Mairie
Hôtel de Ville
02 33 32 40 00
www.alencon.fr

Déchets Ménagers
N° vert : 0 800 50 89 81

Voirie, propreté des rues
N° vert : 0 800 610 610

Centre communal d'action sociale
02 33 32 41 11

Maison des Initiatives Citoyennes à Perseigne
02 33 32 41 67

Maison des Initiatives Citoyennes à Courteille
02 33 80 49 00

Maison de la Vie Associative
02 33 80 87 60

Espace France services à Perseigne
02 33 29 70 06
Espace France services à Courteille
02 33 80 87 47

Police municipale
02 33 82 67 23

Espace Internet
02 33 32 40 33

Centre Municipal de Santé
02 33 80 32 44

Santé

Gardes infirmiers
(sous réserve de modification)

SEPTEMBRE

Dimanche 7 septembre
COUDRAY Malika
Hesloup – 02 33 32 20 49

Dimanche 14 septembre
DASSE Sylvie
Damigny – 02 33 31 78 85

Dimanche 21 septembre
DENIN Ana
Alençon – 02 33 26 96 37

Dimanche 28 septembre
D'HANGEST Patrick
Radon – 06 18 73 35 24

OCTOBRE

Dimanche 5 octobre
FERRAO Lore
Alençon – 02 33 28 61 78

Dimanche 12 octobre
FRESCO Marianne
Alençon – 07 60 96 70 26

Dimanche 19 octobre
GOUBAUD Alexandra
Condé-sur-Sarthe – 02 33 81 91 55

Dimanche 26 octobre
GUEN MAIRE Stéphanie
Hesloup – 02 33 32 20 49

NOVEMBRE

Samedi 1er novembre
JUIGNET PICHARD Nadine
Radon – 06 78 50 56 07

Dimanche 2 novembre
LEMOINE Sophie
Alençon – 06 82 89 94 57

Dimanche 9 novembre
LOISEAU Caroline
St-Germain-du-Corbéis – 06 83 18 38 89

Mardi 11 novembre
MARCHAL Sabrina
Saint-Paterne – 06 80 20 70 90

Dimanche 16 novembre
MARGUERITE DANO Audrey
Hesloup – 06 32 56 02 33

Dimanche 23 novembre
MENOCHET Élodie
Alençon – 02 33 28 61 78

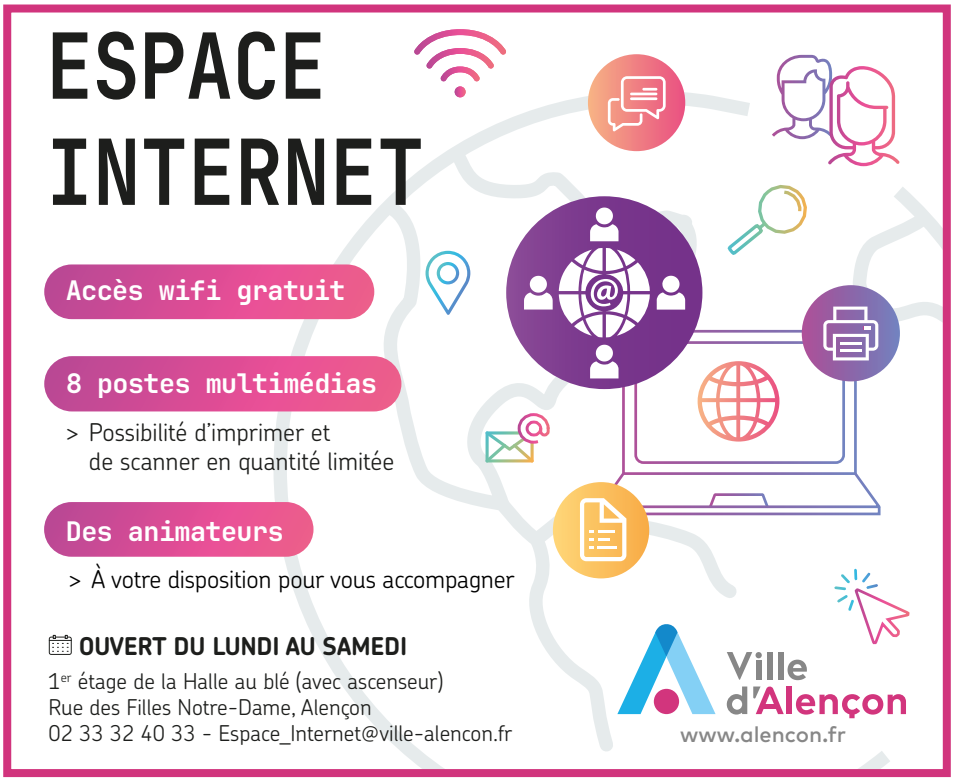
Dimanche 30 novembre
MICHEL Carine
Condé-sur-Sarthe – 02 33 81 91 55

DÉCEMBRE

Dimanche 7 décembre
MORVILLEZ Cécile
Alençon – 02 33 28 61 78

Pharmaciens
Composer le 32 37 (0,34 € l'appel) pour connaître la pharmacie de garde

Médecins
Composer le 116 117 pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie (soir, week-end et jours fériés)



Inscription sur les listes électorales

Vous avez emménagé à Alençon ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, auprès du service État-civil ou via le portail de services en ligne accessible depuis le site www.alencon.fr. Si vous avez changé d'adresse en restant sur Alençon, vous devez également effectuer ces démarches afin d'être inscrit dans le bureau de vote qui correspond à votre nouveau domicile. À noter : l'inscription est automatique pour les jeunes l'année de leur majorité, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen et de ne pas avoir déménagé.

Renseignements au 02 33 32 40 00

Hôtel de Ville - Place Foch - CS 50362 - 61014 Alençon Cedex - www.alencon.fr
Directeur de la publication : Joaquim Pueyo, Maire d'Alençon, Président de la Communauté Urbaine
Rédactrices en chef : Soazig Joubert, Céline Courtin
Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro : Alban Désile, Aprim, Lucie Bobet, Stéphanie Cantin, Adeline Cordier, Marianne Deligné, Inès El Baz Devaux, Marie Gelé, Sara Kemari
Crédits photographiques : service Communication, Olivier Héron / David Commenchal, sauf mention contraire
Réalisation : Service Communication, Ville d'Alençon / Mise en page : Didier Birée
Impression : magazine gratuit imprimé à 17 720 exemplaires par L'Artésienne. Papier et encres écologiques

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1243
pefc-france.org

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : LES FAITS.

Face aux perceptions, il est important de regarder objectivement les faits, ne serait-ce que pour reconnaitre l'action des femmes et des hommes engagés sur le terrain chaque jour.

Depuis 5 ans, notre majorité ne s'est pas contentée de dénonciation. Elle a agi pour renforcer la sécurité des alençonnais(e)s et s'est tenue à leurs côtés dans les épreuves. Pour assurer la tranquillité publique, nous avons déjà plus que doublé les postes de la police municipale. En octobre, 10 policiers municipaux assureront les missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Comme annoncé, deux nouveaux postes seront pourvus d'ici la fin de l'année pour porter les effectifs à 12 agents.

Comme l'a rappelé la Cour des comptes, la police municipale est là en complément de la police nationale, et non pour s'y substituer. Leurs missions ne sont pas les mêmes et leur capacité d'agir est différente.

Avec les 79 caméras qui permettent l'élucidation de faits parfois graves, le déploiement des médiateurs pour pacifier le centre-ville, et les différentes conventions passées avec l'État (plan crack, rappel à l'ordre, contrat de sécurité intégré...) la majorité agit comme l'attendent nos concitoyens. En tout, c'est plus d'un million d'euros qui sont consacrés à ces questions, chaque année.

Nous tenons à saluer l'action de tous les agents engagés dans ces missions.

Consciente du cadre des compétences dévolues aux différents partenaires, et malgré les augmentations déjà obtenues par le travail avec la préfecture, notre équipe continue à demander le renforcement des effectifs de la police nationale pour assurer la sécurité de toutes et tous.

Les élus du groupe
Ensemble Alençon 2020

« LES CHIFFRES SONT DES MOMENTS DE VÉRITÉ »

Ces propos prononcés par le Maire-Président lors du dernier conseil de CUA en pleine séance d'autosatisfaction sur les résultats de sa politique après trois mandats sonnent comme s'il voulait prouver l'efficacité de son action. Autres propos entendus : « on a créé pas mal d'emplois ; notre territoire est attractif ».

Les chiffres démontrent une toute autre réalité.

Selon l'INSEE, en 2021 (dernier chiffre publié et communiqué lors des RDV Eco de janvier dernier) la CUA comptait 26 055 emplois contre 27 809 en 2008, soit une perte de près de 1 800 emplois ! Dans le même temps la CUA perdait plus de 2 000 habitants. Pas vraiment la preuve que notre territoire est aujourd'hui attractif et dynamique malgré ses nombreux atouts. Il faut dire qu'aucune action de marketing territorial n'a été menée dans le cadre du projet territorial, aveux fait par le 1er vice-président de la CUA lors du même conseil. On ne peut donc espérer de meilleurs résultats et à quoi sert de voter des crédits si ceux-là ne sont pas utilisés ? Si frémissement il y a sur l'emploi ces derniers mois, il est bien tardif et ne suffira pas à combler les pertes enregistrées tant les actions ne sont pas à la hauteur des enjeux. Moins d'emplois, moins d'habitants, c'est aussi moins de rentrées fiscales pour les collectivités dont les finances sont une préoccupation majeure pour les années à venir.

L'attractivité et le dynamisme ne se décrètent pas, ils se prouvent.

Non, on ne peut pas travestir la vérité !

Oui, monsieur le Maire-Président, les chiffres sont des moments de vérité et il n'y en a qu'une !

Alençon Autrement
Sophie Douvry
Philippe Drillon
Patricia Boisnard
Jean-Louis Galodé

• Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et aucunement la rédaction d'Alençon Magazine.

DU COURAGE... ET DE L'AMBITION POUR ALENÇON

Du courage, il en faudra à la future municipalité pour affronter les prochains défis !
De l'ambition sera nécessaire pour donner à Alençon un nouvel élan !

Ne nous y trompons pas, les futurs élus municipaux n'auront pas de trêve, passée l'euphorie de la victoire, une dure réalité se présentera à eux.

Pas de recette magique pour faire face aux violences, multiples et répétitives sur notre territoire.

Pas de grand soir où les nouveaux élus auront trouvé réponses aux incivilités du quotidien, aux inquiétudes économiques et sociales, à la perte de dynamisme.

C'est avec beaucoup d'humilité qu'il faudra composer avec les points de force, il y en a, et les faiblesses, il y en a aussi, de notre ville. Souhaitons que les futurs programmes de la campagne municipale 2026 sachent exprimer un espoir sincère et réaliste dans une période complexe, où aucune « vieille recette démagogique » ne puisse prendre l'avantage.

Les hommes et les femmes qui s'engagent pour le bien commun méritent tous notre respect. Mais, celles et ceux qui le feront pour donner un avenir prometteur à Alençon seront considérés.

Que la campagne pour les municipales 2026 s'ouvre avec cette conviction que nous devons rassembler largement pour trouver une majorité efficace et engagée !

Marie Béatrice Levaux
Ludovic Assier
Lucienne Forveille
« L'union fait notre force »

CHAUD DEVANT !

Nous espérons que les vacances ont permis à toutes et tous de vivre une rentrée sereine. L'été a été chaud, la rentrée le sera aussi avec les débats budgétaires. La baisse des recettes de l'Etat* et la hausse des dépenses militaires, irrationnelles et ravageuses, vont conduire à sacrifier les services publics**. Cette stratégie est la marque de fabrique des forces politiques d'extrême-droite, de droite et du "centre". A l'approche des élections municipales, ces forces vont se déployer, Alençon n'y échappera pas. Derrière le masque du sourire et de l'innocence, comme détachées de leur cadre national, elles promettent un bonheur impossible avec les moyens financiers que l'Etat leur consentira.

Les collectivités locales devront défendre leurs services publics de proximité : le logement, l'école, la santé, la tranquillité... Alençon a besoin d'un hôpital public répondant aux besoins de la population, pas d'un hôpital au rabais, avec un nombre réduit de lits, de blocs opératoires et de personnel au nom de restrictions budgétaires injustes.

De même, s'opposer aux droites dans leur déni de l'urgence climatique et investir dans les bâtiments, les transports, la production d'énergie sont plus que jamais nécessaires.

Pour notre jeunesse, soutenons les structures de formation et l'activité économique, mettons l'accent sur la culture, souvent première sacrifiée des budgets. Pour la cohésion sociale, prévenons les violences et les discriminations tout en luttant contre elles. Créons des espaces démocratiques pour que chacun(e) puisse s'exprimer sur ses attentes et trouver sa place.

*60 milliards de baisse de recettes au profit des plus aisés
** 40 milliards de baisse des dépenses au détriment des plus démunis

Pour une Gauche Unie Ecologique et Solidaire
Pascal MESNIL, Marie Noëlle VONTHRON

Gratuit
-
Ouvert
à tous

FÊTE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Samedi 4 octobre 2025
De 14 h à 18 h 30
Parc des Promenades
Alençon

Ville d'Alençon
www.alencon.fr ou sur et